

A person is seen from behind, sitting at a desk and looking at a computer monitor. The room is dimly lit, with the primary light source being the screen. The person is wearing a dark-colored shirt. The monitor displays a webpage with various elements, including what appears to be a profile picture and some text. To the right of the monitor, there are some papers and a small red container on the desk.

Pornographie infantine

La police est présente sur Internet

La police

- confond les personnes qui détiennent, fabriquent ou diffusent de la pornographie infantine,
- enquête sur les suspects,
- protège les jeunes contre les abus sexuels en ligne.





Yvonne Schärli-Gerig, conseillère d'Etat, présidente de la Prévention Suisse de la Criminalité (SKP PSC) et cheffe du Département de la justice et de la sécurité du canton de Lucerne.

La pornographie enfantine, c'est abominable!

J'ai pris conscience de la terrifiante portée de la pornographie enfantine dans le cadre d'une formation continue de la Police cantonale et municipale de Lucerne. Mes spécialistes m'ont présenté de manière saisissante les images qu'ils avaient découvertes lors de leurs investigations. Voir, une fois dans sa vie, de telles images provenant de l'ordinateur d'un collectionneur constitue une expérience indélébile. Comment oublier, par exemple, les yeux écarquillés par la peur de cette fillette de 6 ans, victime de graves sévices sexuels? Ce regard reflétait à la fois l'angoisse, la douleur et une âme profondément blessée.

Personne n'a le droit de minimiser une telle chose. Celui qui prétend que regarder ce genre de photos interdites ne fait pas de victime est un menteur. Et celui qui estime que la pornographie enfantine relève simplement d'une prédilection érotique est irresponsable. Chaque image montre un abus réel. Regarder ces images, c'est encourager leur production. C'est pourquoi notre législation punit celui qui télécharge sur son ordinateur à partir d'Internet de la pornographie enfantine.

Dans les cantons, la police agit résolument contre la pornographie enfantine sur Internet. Son action englobe également la prévention! Vous aussi pouvez nous aider! Prenez position quand quelqu'un prétend que le simple fait de regarder est inoffensif. Personne n'a le droit de rester indifférent. La pornographie enfantine n'est pas une affaire de goût!

Paul sur le Net Tania rencontre JoJo17

La pornographie enfantine est un crime qui progresse lentement. Celui qui en a conscience et qui se tient sur ses gardes peut agir à temps. A l'intérieur de la brochure, vous trouverez le récit de deux cas, celui d'un délinquant et celui d'une victime, et vous apprendrez comment agir pour éviter d'en arriver là.



Internet n'est pas un espace de non-droit

Si vous pensez que la police n'est pas présente sur Internet, vous faites erreur. Les individus qui s'engagent illégalement dans la cyberpornographie enfantine doivent s'attendre en permanence à être découverts.

En Suisse aussi il y a des «cybercops», ou, en d'autres termes, des agents spécialistes d'Internet. Ils travaillent dans les cantons, mais aussi à l'Office fédéral de la police (fed-pol) qui opère en réseau à l'échelon international.

Le Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet SCOCI (www.scoci.ch) réceptionne les messages de la population concernant des crimes présumés sur Internet. Les spécialistes du SCOCI sont également présents sur la toile. Ils vont dans les tchats ou les bourses d'échange. Ils repèrent ainsi les cyberdélinquants sexuels ou observent la préparation de délits sexuels sur des enfants et des adolescents. Ils confondent les délinquants grâce à des moyens techniques ultramodernes. Ils identifient l'ordinateur d'un délinquant qui laisse des traces par son adresse IP ou autre.

Lorsque, dans un pays étranger, un fournisseur de pornographie enfantine est démasqué, les autorités communiquent à fedpol des informations sur des suspects en Suisse (leurs adresses IP, leurs numéros de carte de crédit ou leurs adresses e-mail). Le fedpol prépare ces dossiers et les transmet aux cantons compétents. Les enquêteurs cantonaux mènent alors des investigations, font des perquisitions, saisissent les ordinateurs et interrogent les suspects. Ils garantissent ainsi les preuves qui permettent au tribunal de juger les fabricants, les diffuseurs ou les possesseurs de pornographie enfantine. De plus, les cyberpoliciers cantonaux enquêtent directement sur Internet. Grâce à leurs connaissances spécifiques, ils sont en mesure de découvrir les milieux criminels locaux. Ils réussissent de plus en plus souvent à piéger et à confondre les délinquants. Aujourd'hui, chercher de la pornographie enfantine sur Internet est extrêmement risqué.

Paul sur le Net

Le couple qu'il formait avec Doris était en **CRISE**. C'est là qu'il a commencé. Il allait sur le Net et cherchait des sites contenant du sexe. Il passait de longues soirées à surfer. Il est devenu **DÉPENDANT**. Son désir était de voir des images de plus en plus extrêmes.

Il a rapidement trouvé des tchats où il a rencontré **DES PERSONNES PARTAGEANT SES PENCHANTS**. La première fois s'est produite de manière tout à fait imprévue. **DORIS** dormait déjà. L'un de ses interlocuteurs sur le forum lui avait raconté comment se procurer des photos de scènes avec des enfants. Paul savait que c'était du **MATÉRIEL** interdit qu'il recherchait à présent. Il a d'abord hésité, mais son désir compulsif grandissait. C'est ainsi qu'il en est arrivé à la première représentation de pornographie infantile sur son ordinateur. Il a pris peur, parce que cela l'excitait.

DES SEMAINES ONT PASSÉ. Il possède désormais quelques centaines de photos illégales de ce type.

Il a installé un **LOGICIEL** pour dissimuler le tout au cas où il serait découvert. Plus il acquiert de photos, plus il peut en obtenir de meilleures encore, grâce à l'échange. Et tard dans la nuit, lorsque, épuisé, il quitte enfin le Web, il se demande pourquoi ces fillettes l'excitent sexuellement au point que, même au quotidien, ses regards se dirigent sur les petites filles plutôt que sur les femmes.

Paul a besoin d'aide dans la crise qu'il traverse avec Doris. Il pourrait se confier à un ami, consulter un médecin, recourir à une assistance psychologique.

Etre dépendant signifie perdre le sens des responsabilités. Paul n'en a pas le droit. Il doit agir avec fermeté. Pour cela, il devra peut-être recourir à des moyens drastiques, ne plus avoir d'ordinateur à la maison, par exemple. Quoi qu'il en soit, il doit cibler résolument des activités différentes.

Dans les groupes qu'il fréquente, Paul se sent «compris». Il a l'illusion d'un anonymat total, mais il se trompe; aujourd'hui, les enquêteurs de la police fréquentent activement ce genre de tchats.

Doris pourrait intervenir elle aussi. Elle connaît ses problèmes relationnels, et soupçonne la dépendance de Paul à la pornographie. Elle pourrait aborder le problème et chercher avec Paul des solutions. Même si cela demande du courage.

Souvent, franchir le pas de la consommation de pornographie illégale n'a rien de spectaculaire. Un clic de souris sur une page dangereuse suffit à Paul pour commettre un délit sexuel.

Quant à Paul, il doit s'adresser d'urgence à des thérapeutes spécialisés.

Son logiciel ne lui est pas d'une grande utilité. Forcer ce type de programme est un jeu d'enfant pour la police, qui peut venir n'importe quand. Paul risque d'être démasqué par la police, lorsqu'il télécharge et échange des images. C'est en tant que délinquant sexuel qu'il comparaitra devant le juge. Avec toutes les conséquences que cela implique.



Tania rencontre JoJo17

Tania a 13 ans. Elle a découvert Internet depuis quelques mois. **SES PARENTS** s'en réjouissent, car ils savent que la connaissance du monde de l'informatique est essentielle pour leurs enfants.

Tania a commencé par surfer au hasard. Elle a testé, appris des choses nouvelles. Mais elle est à l'âge de la puberté. L'amour et le sexe sont des sujets qui l'intéressent énormément. Une amie lui a raconté que rentrer **LE MOT CLÉ «SEXE»** dans un moteur de navigation permettait d'accéder à des sites montrant des personnes nues ou ayant même des rapports sexuels. Evidemment, Tania a immédiatement essayé. Un jour, son jeune frère est entré par hasard dans la chambre. **IL A PROMIS DE SE TAIRE.**

Mais à présent, Tania trouve bien plus intéressant de discuter dans les tchats. L'on peut y rencontrer des personnes totalement étrangères, qui se connectent sous un pseudonyme. Le surnom de Tania est «Bouton d'or».

Elle a rencontré un garçon sympathique depuis une semaine. Il s'appelle **«JoJo17»**. Il a beaucoup parlé de lui. Elle trouve qu'il a une belle conception de l'amour. Il lui a dit qu'il avait déjà 17 ans.

Il y a deux jours, il lui a brusquement demandé si elle avait déjà été avec un homme. Elle a d'abord trouvé bizarre de parler de ça avec un étranger. Mais au fond, il n'était plus du tout un étranger. Par conséquent, Tania a beaucoup parlé d'elle, de ses amies, et de ce que le sexe signifiait pour elles.

Maintenant, JoJo17 aimerait la rencontrer. L'idée **DÉPLAÎT** à Tania, mais il a menacé de rompre tout contact. Tania est totalement désemparée.

Les parents ne devraient pas laisser leurs enfants seuls avec l'ordinateur. Il est essentiel qu'ils sachent ce que les enfants font. Lorsque l'on a des connaissances insuffisantes, l'on peut demander aux enfants des explications. Ces derniers sont vraiment enthousiasmés d'en savoir davantage que leurs parents pour une fois.

Il existe des logiciels de filtrage pour empêcher les enfants de visiter les sites à caractère sexuel. Mais cela ne remplace pas un dialogue de confiance.

Il est indispensable de nouer avec l'enfant une discussion permanente concernant ses expériences sur Internet. Une grande confiance en est la condition. Parler de sexualité avec d'autres personnes, comme les professeurs, le parrain ou la marraine, ou encore les grands-parents, est souvent plus facile.

Le tchat rapproche des individus qui ne se connaissent pas. Il en résulte des sentiments d'amour, d'attachement. Il n'est pas difficile de duper les autres. Les jeunes ne sont pas les seuls à se laisser mystifier par ce genre d'illusions. Ainsi, Tania ignore que JoJo17 est un homme de 44 ans, qu'il vit seul et aspire à nouer des relations étroites, et notamment sexuelles.

Il existe des règles simples pour les tchats: lorsque quelque chose semble étrange aux enfants, ils doivent en parler à une personne de confiance. Ils ne doivent jamais donner leur e-mail ou leur numéro de téléphone à des étrangers, ni donner d'informations sur leur famille et leurs amis. Les rencontres sont déconseillées et à éviter impérativement lorsque les parents ne sont pas au courant.

Où trouver de l'aide?

Assistance aux personnes souffrant d'une forte dépendance à Internet et à la pornographie

Les personnes qui ont conscience d'avoir un penchant prononcé pour la pornographie dans les limites de la légalité ont besoin de conseils et d'une thérapie spécifiques. Cependant, si vous touchez déjà à la pornographie enfantine, vous enfreignez la loi: il est grand temps d'arrêter et de vous faire aider! Le site Internet ci-dessous vous apporte un complément d'information.

Assistance aux victimes de harcèlement sexuel, aux parents et aux éducateurs ainsi qu'aux adolescents

Tous les cantons et les grandes villes sont dotés de services de conseil spécialisés dans le domaine de la protection de la jeunesse. Ils sont notamment vos interlocuteurs en matière d'éducation, de problème avec les enfants et les adolescents. Différents services offrent conseils et accompagnement aux victimes de harcèlement sexuel ou de sévices; mentionnons plus particulièrement les services d'assistance aux victimes et d'aide aux femmes.

Vous soupçonnez un délit? Appelez la police!

Les personnes qui se sentent concernées ou menacées par un délit peuvent à tout moment s'adresser à la police. Ceux qui ont des

soupçons concernant des délits sexuels sur des enfants et des adolescents doivent également contacter la police. Les délits liés à la pornographie enfantine relèvent aussi de la compétence de la police.

Concernant la cybercriminalité, adressez-vous directement à www.scoci.ch

Le Service national de coordination de la lutte contre la criminalité sur Internet (SCOCl) est l'interlocuteur central des personnes qui souhaitent signaler des contenus en ligne suspects. C'est également l'antenne compétente en cas de présomption de pornographie enfantine ou autre agissement illégal sur Internet. Il est possible de faire des déclarations anonymes.

En matière d'assistance, vous trouverez un complément d'information sur le site suivant:

**www.stop-pornographie-enfantine.ch
(webcode 2207f)**

